Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur les droits de l'homme en Syrie, à Paris le 22 juin 2012.

2012-06-22

Je me suis entretenu aujourd'hui avec M. Paulo Pinheiro, président de la Commission d'enquête internationale sur les droits de l'Homme en Syrie.

Cet entretien fut pour moi l'occasion de rappeler le soutien de la France aux travaux de la Commission d'enquête qui, depuis août 2011, mène des investigations et recueille des témoignages sur les violations massives des droits de l'Homme perpétrées en Syrie. La Commission les a précisément qualifié de «crimes contre l'Humanité». Elle présentera les résultats de ses dernières investigations devant le Conseil des droits de l'Homme le 27 juin prochain.

Les responsables des ces atrocités devront rendre compte de leurs actes. Les hommes, les femmes et les enfants ne peuvent ainsi continuer à être torturés et exécutés en toute impunité. Nous devons cette exigence de justice au peuple syrien.

Face à la dégradation quotidienne de la situation en Syrie, nous nous sommes accordés sur l'urgence de la mise en œuvre immédiate et intégrale du plan Annan dans toutes ses composantes.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 26 juin 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/185345-laurent-fabius-22062012-droits-de-l-homme-en-syrie